

STRATÉGIE DE CARBONEUTRALITÉ 2030

LE CONTEXTE EXTERNE

La Conférence de Paris sur le climat de 2015 a permis de dégager un consensus international sur l'objectif de limiter le réchauffement climatique « nettement en dessous de 2°C » et de poursuivre les actions « pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C¹ ». Les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en cohérence avec cet Accord de Paris, prévoient une série d'objectifs à moyen et à long termes contribuant à la limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C. Trois périodes cibles peuvent être identifiées :

2020 : réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sous le niveau de 1990;

2030 : réduction de 37,5 % des émissions de GES sous le niveau de 1990;

2050 : réduction des émissions de GES de 80 % à 95 % sous les niveaux de 1990, conformément au Protocole d'accord sur le leadership climatique mondial (*Under2 Memorandum of Understanding*).

LE CADRE STRATÉGIQUE

Prenant acte de l'importance d'agir dans le domaine de la lutte aux changements climatiques, l'Université de Sherbrooke déploie sa stratégie de carboneutralité, intégrée à même son plan de développement durable 2018-2022 adopté à l'automne 2018. Fruit d'une année de travail et ayant mobilisé près de 100 acteurs de la communauté universitaire, ce plan comporte plus de 350 actions à mettre en œuvre dans les prochaines années. Il se décline en sept stratégies :

- mobilité durable,
- aménagement des espaces verts,
- gestion des matières résiduelles,
- campus équitable et nourricier,
- investissement responsable,
- approvisionnement responsable,
- gestion de l'énergie et des gaz à effet de serre.

¹ Accord de Paris, <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109f.pdf>

Dans ce plan, et plus spécifiquement dans la stratégie de gestion de l'énergie et des gaz à effet de serre, l'Université de Sherbrooke réaffirme l'objectif d'atteindre la carboneutralité en 2030.

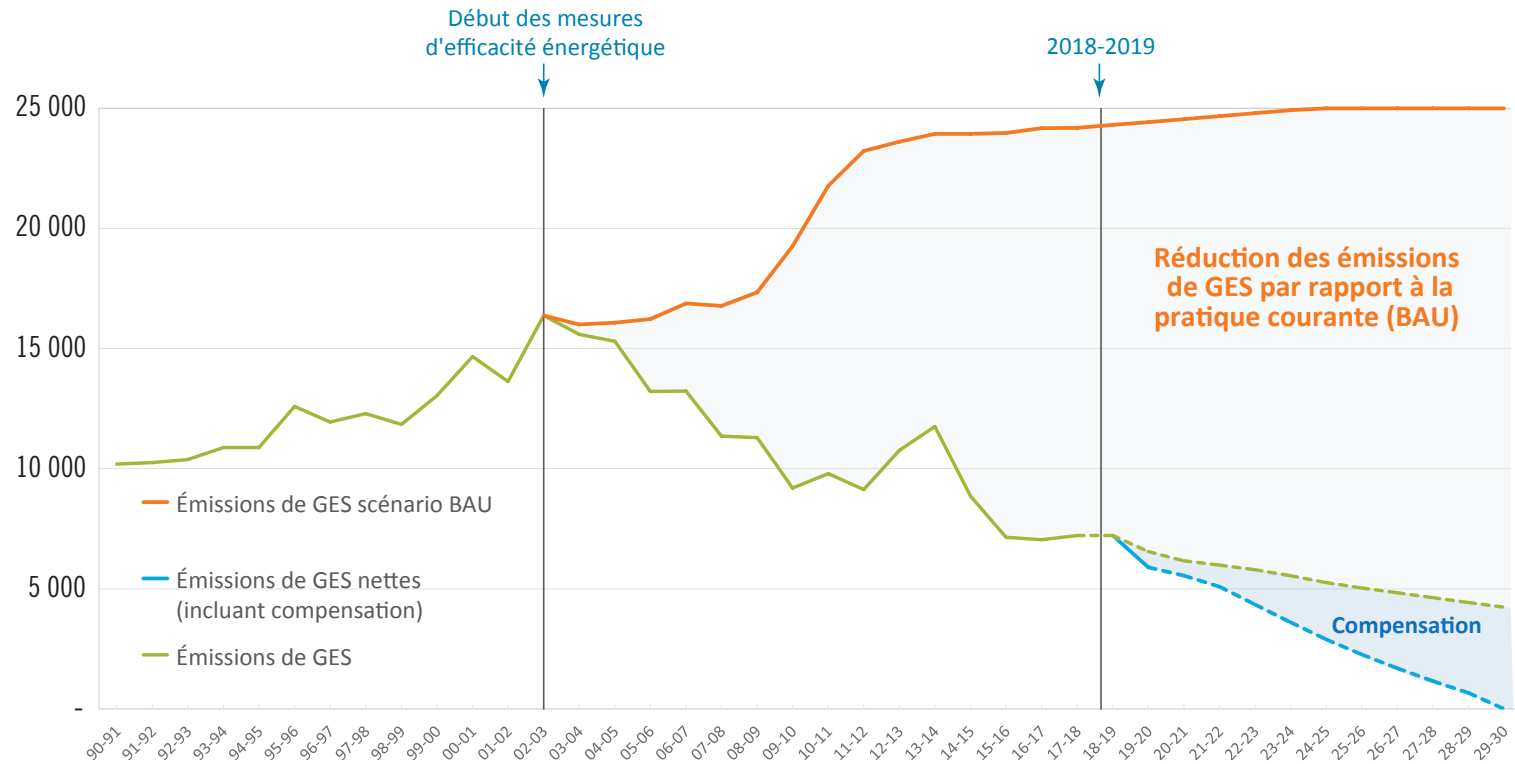
VERS LA CARBONEUTRALITÉ 2030

La stratégie de carboneutralité de l'Université de Sherbrooke porte sur les émissions directes et les émissions à énergie indirecte (catégories 1 et 2). Au début de 2019, le comité Énergie et gaz à effet de serre de l'UdeS a identifié les éléments suivants comme constituant de la stratégie de carboneutralité de l'établissement :

- 1) Priorisation des projets de réduction des émissions de GES;
- 2) Carboneutralité des nouveaux espaces ainsi que de la flotte de véhicules;
- 3) Mise à jour annuelle de l'inventaire des GES;
- 4) Identification de puits de carbone (pour la séquestration de CO₂);
- 5) Application de mesures de compensation visant à rendre progressivement carboneutres des secteurs et des bâtiments;
- 6) Analyse à plus long terme et intégration de l'empreinte carbone dans les opérations ainsi que dans la planification financière de l'Université.



Stratégie de carboneutralité de l'UdeS 2030 (Émissions de catégories 1 et 2 en t. éq. CO₂)



Les émissions liées à la consommation énergétique des bâtiments correspondent à plus de 95 % des émissions de catégories 1 et 2 de l'Université de Sherbrooke. Le graphique montre bien la priorité accordée aux mesures de réduction et la complémentarité de la compensation dans un scénario de carboneutralité pour 2030. Depuis l'implantation des premières mesures d'efficacité énergétique en 2002-2003, les émissions réelles de GES [courbe verte] se comparent avantageusement à un scénario BAU (*business as usual*) [courbe orange], c'est-à-dire sans mesure de réduction. L'effort de compensation est illustré en bleu. Pour 2019-2020, 10 % des émissions de GES feront l'objet de compensations, soit quelque 7,5 k\$.